



LES MONTAGNES QUI RELIENT LES HOMMES

A Luzenac, le 19/12/24

COMMUNIQUÉ

Haute-Ariège : PLUIh - En route vers la fin de la phase d'étude

Communauté de Communes
de la Haute-Ariège

Siège social

13, Route nationale 20
09 250 Luzenac
t. 05 61 64 68 00
f. 05 61 64 41 08
administration.generale@cc-
hauteariege.fr

www.cc-hauteariege.fr

Référent

Céline MARIANI
Service Développement
Economique et Touristique
t. 05 61 64 66 92
t. 06 32 76 70 71
c.mariani@cc-hauteariege.fr

Le 26 septembre 2019, les élus de la Haute-Ariège ont unanimement décidé de doter le territoire d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat, couramment appelé le PLUIh. Ce document traite de l'ensemble des volets de l'aménagement du territoire, avec des mesures et actions appuyées en matière d'habitat.

Cet outil de planification urbaine constitue une réelle opportunité de projeter le fonctionnement de la Haute Ariège pour les années à venir, en répondant à ses besoins et ses opportunités.

Les deux premières années de travail ont consisté en l'élaboration du diagnostic intercommunal, dont l'état initial de l'environnement, et des enjeux pour le territoire, documents présentés en concertation lors de réunions publiques les 7, 8 et 9 juin 2022 respectivement à Les Cabannes, Val de Sos (Videssos) et Carcanières.

Le travail s'est poursuivi par l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), véritable clé de voûte du PLUIh car il est la feuille de route en matière d'aménagement pour environ les 10 prochaines années. Ce dernier a été présenté en concertation lors de réunions publiques les 23, 24, 25 et 26 octobre 2023 respectivement à Les Cabannes, Ax les Thermes, Carcanières et Auzat.

L'année 2024 a été consacrée à la déclinaison du PADD sur les 173 084 parcelles de la Haute Ariège via les outils règlementaires (règlement graphique, règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation) et le Programme d'Orientations et d'Actions, outil contractuel concernant spécifiquement la politique de l'habitat.

Les élus souhaitent poursuivre ce travail avec l'ensemble des acteurs du territoire (élus communaux, habitants permanents ou occasionnellement, professionnels et institutions...).

➤ **Comment s'informer : la réunion publique**

Afin d'assurer un dialogue de proximité, la réunion publique est pour vous l'occasion de prendre connaissance de la déclinaison règlementaire du PADD, à savoir la présentation de l'avant-projet du PLUIh. Pour ce faire, quatre réunions publiques se tiendront prochainement :

- ***Le jeudi 9 janvier 2025 à 18h00 à la salle polyvalente de Savignac les Ormeaux.***
- ***Le vendredi 10 janvier 2025 à 18h00 à la maison des patrimoines d'Auzat.***
- ***Le lundi 13 janvier 2025 à 18h00 à la salle polyvalente de Carcanières.***

- **Le mardi 14 janvier 2025 à 18h00 à la salle multi activités d'Aston (rue d'Artiguères).**

Pour rappel, dans le cadre de la concertation, les documents sur l'avancée du PLUIh sont mis en ligne sur le site Internet de la CCHA (<https://cc-hauteariege.fr/plui-h/concertation>) depuis décembre 2018.

Suite aux réunions publiques, le support de présentation sera mis à disposition sur ce site internet. Une version papier de ce document sera également consultable au siège de la CCHA à Luzenac et dans les deux administrations territoriales situées à Le Pla et à Auzat.

➤ **Comment s'exprimer : les registres de concertation**

Chaque citoyen et chaque acteur peut faire valoir ses observations et ses propositions :

- Dans les registres « papier » disposés au siège de la CCHA à Luzenac et dans les deux administrations territoriales situées à Le Pla et à Auzat.
- Dans le registre dématérialisé accessible depuis le site Internet de la CCHA (<https://cc-hauteariege.fr/plui-h/concertation>).
- En adressant un courrier à Monsieur le Président – Communauté de Communes de la Haute Ariège - 13 route nationale 20 – 09250 Luzenac).

En vous remerciant de l'intérêt que vous avez porté à cette information et vous invitant vivement à participer à cette concertation,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Communauté de Communes
de la Haute-Ariège

Siège social

13, Route nationale 20
09 250 Luzenac
t. 05 61 64 68 00
f. 05 61 64 41 08
administration.generale@cc-hauteariege.fr

www.cc-hauteariege.fr

Référent

Céline MARIANI
Service Développement
Economique et Touristique
t. 05 61 64 66 92
t. 06 32 76 70 71
c.mariani@cc-hauteariege.fr

Alain NAUDY,
Président

